



COMPÉTENCE(S) VISÉE(S)

A l'issue du Master Droit Privé – Droit des Affaires, le diplômé est capable de :

- Traiter des affaires relevant du droit pénal, du droit civil, du droit social et du droit commercial en vue d'informer, conseiller et défendre les intérêts des personnes physiques ou morales de droit privé
- Informer, conseiller et assister les entreprises dans le cadre de contentieux judiciaires ou arbitraux
- Participer aux stratégies de financement, de redressement ou d'extension des sociétés commerciales
- Collaborer à la négociation, la conception, la rédaction et au suivi de l'exécution des contrats civils ou commerciaux
- Utiliser les méthodes de réflexion et de rédaction de notes d'analyse ou de synthèse dans la perspective des différents concours de la fonction publique ou du secteur privé



A l'issue du Master Droit Public, le diplômé aura acquis:

- La maîtrise des règles relatives au fonctionnement des organismes étatiques et publics, nationaux ou internationaux
- Les principes du contentieux relatif à l'Administration, à l'Etat et aux institutions de la République
- Des compétences larges et transversales, incluant des bases solides en droit pénal, droit des obligations et droit du travail
- Les enjeux relatifs aux mutations du monde contemporain : mondialisation, interculturalité, économie
- Les méthodes de réflexion et de rédaction de notes de synthèse dans la perspective des différents concours de la fonction publique ou d'auxiliaire de justice

PERSPECTIVE ACADEMIQUE:

Doctorat en Droit Public ou en Droit Privé

PERSPECTIVE PROFESSIONNELLE

Les diplômés en Droit public ou en Droit privé peuvent participer à tous les concours administratifs de la fonction publique nationale ou internationale (magistrature, greffe, école d'administration...), ou intégrer le secteur privé (banques, assurances, cabinets juridiques...)



Université Catholique de Madagascar

Faculté des Sciences Sociales

Fides Et Lux

MENTION DROIT



“UCM, REFLET DE LA VERITÉ”



+261 34 32 508 32



renseignement-scolarité@ucm.mg



B.P 6059



AMBATOROKA - ANTANANARIVO 101

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation spécialisée en Droit privé – Droit des affaires vise à la maîtrise des techniques, des principes et des règles essentielles du droit positif relatif à la protection d'intérêts privés. Elle permet à l'étudiant d'être directement opérationnel en milieu professionnel tout en lui donnant accès à la recherche au niveau doctoral.

La formation spécialisée en Droit public vise à la maîtrise des connaissances et des techniques d'usage de l'analyse juridique et des principes et règles essentielles du droit Public. Elle enrichit d'ailleurs le parcours de l'étudiant qui se destine à une carrière politique en le familiarisant aux problématiques publics contemporains.



DIPLOMES DELIVRES

- Licence Droit Privé
- Licence Droit Public – Science Politique (6 semestres) (Bac+3 ; 180 crédits)
- Master Droit Privé – Droit des Affaires (4 semestres) (Bac+5 ; 120 crédits)



LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Pour le Master en Droit Privé– Droit des Affaires

- Juriste en entreprise (banques–sociétés commerciales)
- Juriste au sein de cabinets conseil
- Formation pour le Barreau
- Concours pour la fonction publique (magistrat, administration)

Pour le Master en Droit Public

- Carrière politique (consultant–conseil)
- Conseil Juridique
- Concours Fonction Publique (magistrat, administration, institutions diplomatiques)
- Organismes privées à vocation internationale (ONG–Juriste au sein de multinationales)
- Formation pour le Barreau

